Communiqué de presse

Le 16 novembre 2023

Les Chambres de Commerce et d'Industrie Normandie et Paris Ile-de-France et l'Association Relocalisations.fr se mobilisent pour la relocalisation-réindustrialisation

Au premier semestre 2023, la France compte davantage de nouvelles capacités de production opérationnelle que de fermetures ou de menaces de fermetures sur des sites existants. Les territoires doivent se saisir de l'opportunité de la relocalisation-réindustrialisation pour favoriser le plein-emploi et retrouver une certaine indépendance économique.

La reconquête industrielle, un enjeu majeur pour contribuer à la souveraineté économique de la France

L'économie de la Normandie est fortement tournée vers l'industrie. 1ère région française pour la part de l'industrie dans son PIB, elle compte plus de 15 000 entreprises industrielles ou de services à l'industrie et 200 000 emplois. Le tissu industriel est diversifié et s'appuie sur des filières d'excellence comme l'énergie, la pharmacie, la chimie, la mobilité dont l'automobile et l'aéronautique.

Comme l'indique Vincent Laudat, Président de la CCI Rouen Métropole « *même si l'industrie est fortement ancrée en Normandie, notre indépendance sur le plan matériel, énergétique ou des matières premières nous oblige à reconsidérer notre stratégie sur l'industrie, les biens et les services. C'est la raison pour laquelle le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie accompagne les entreprises qui font le choix de produire en France* ».

A la demande de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie en France, les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) ont été missionnées pour accompagner la réindustrialisation de la France dans leur Contrat d'Objectif et de Performance 2023-2027 qui prévoit notamment la création d'un accélérateur pour accompagner cette réindustrialisation dans chaque région dès 2023.

Depuis de nombreuses années, les CCI accompagnent les entreprises sur leur problématique d'approvisionnement en organisant notamment des rencontres entre fournisseurs et donneurs d'ordre. Avec cette nouvelle démarche, elles vont encore plus loin en apportant un dispositif plus complet et un accompagnement poussé des entreprises afin de les aider à reconstituer leur chaîne d'approvisionnement.

En 2022, la CCI Normandie, en partenariat avec l'association Relocalisations.fr, était la 1ère région à mettre en place un évènement rassemblant des industriels, des startups, des designers souhaitant développer un projet de relocalisation ou de production industrielle en France.

L'originalité de cette démarche a conduit CCI France à déployer au niveau national cet accélérateur de relocalisation/réindustrialisation permettant une collaboration renforcée entre les régions.

Le premier pilote du déploiement national est porté par quatre CCI volontaires : la Normandie, Paris Ile-de-France, les Hauts-de-France et la Bourgogne Franche-Comté. Ces quatre régions mobilisent une soixantaine de conseillers qui travaillent au même rythme, avec la même méthodologie et sur le même rétroplanning. Une véritable force de frappe nationale à ancrage régional vient ainsi renouveler l'offre d'accompagnement des entreprises.

L'Accélérateur de Relocalisations : un écosystème unique au service de la relocalisation-réindustrialisation

L'Accélérateur de Relocalisations est un parcours de 4 à 6 mois à destination d'entreprises porteuses d'un projet de relocalisation ou de production industrielle en France nécessitant un accompagnement renforcé en études de marché, R&D, conseil et sourcing de partenaires de production et/ou de distribution.

L'objectif est de les aider à passer de l'idée d'un produit à relocaliser ou d'un projet industriel à un modèle technologique et économique pérenne et vertueux d'un point de vue environnemental.

L'accélérateur de Relocalisations vise à repenser les produits ou projets par une approche nouvelle grâce au soutien d'étudiants et de leurs enseignants mais également par la réalisation d'un sourcing en priorité régional puis national des entreprises capables de se positionner sur les chaînes d'approvisionnement de donneurs d'ordre qui sont en général, de gros industriels, des distributeurs ou encore des PME innovantes ou startups matures.

Près de soixante-dix étudiants de NEOMA Business School accompagnés de leurs enseignants se mobilisent sur plus de deux mois pour mener des études de marché, interviewer des consommateurs et utilisateurs pour innover et repenser les produits. Compétitivité, nouvelles technologies de l'industrie 4.0, éco-conception, décarbonation sont au cœur des préoccupations.

Parallèlement, les conseillers des CCI, leurs partenaires et une vingtaine d'experts identifient des partenaires idoines pour aider à la concrétisation de ces projets par un sourcing d'entreprises venant recomposer une chaîne d'approvisionnement entière de l'amont (matière première) à l'aval (distribution). Les « coachs » poursuivent l'accompagnement des projets par une évaluation des investissements et une identification des dispositifs de financement.

L'accélérateur a été conçu comme une machine à faire émerger des projets. « *Ces derniers sont trop souvent dans la tête des dirigeants, parfois trop lointains de leurs activités quotidiennes ou trop difficiles à mener seul. Le réseau des CCI nous est apparu comme l'acteur le plus pertinent pour identifier tant les problèmes d'approvisionnement que les entreprises susceptibles d'accompagner les porteurs de projets. C'est à ce titre que les CCI sont les plus légitimes à déployer l'accélérateur* » constate Carine Guillaud, fondatrice de Relocalisations.fr et de l'Accélérateur.

Pour cette édition 2023 à Rouen, 7 projets ont été identifiés et retenus par la CCI Normandie et la CCI Paris Ile-de-France afin d'intégrer l'accélérateur :

- **MIJUIN – Malaunay, Dép. 76** (textile, confection lin) : conforter le modèle économique de MIjuin en intégrant la fabrication de marques complémentaires
- **HUMAN MOB – Rouen, Dép. 76** (mobilité, vélo taxi innovant) : proposer un nouveau service public et de transport de marchandises
- **ARTHUS et PAOLA – Mont-Saint-Aignan, Dép. 76** (textile, confection coton) : développer un atelier en circuit court en Normandie pour du linge de bain
- **Conseil Départemental du Calvados – Caen, Dép. 14 :** rechercher des alternatives aux réseaux de chauffage existants en intégrant des matériaux sourcés localement
- **PIERCAN – Port-en-Bessin, Dép. 14** (pharmacie) : développement de nouveaux marchés sur les boites à gants
- **TOUROUL-CHEVALERIE – Chanteloup-en-Brie, Dép. 77** (confection de textiles d'ameublement pour l'hôtellerie et le tourisme) : réflexion pour relocaliser la partie de ses approvisionnements qui est encore achetée hors de France
- **Groupe DELINEO – Clichy, Dép. 92** (restauration rapide, marques « La Croissanterie », « Maison Pradier », « Roberta Caffé ») : réduire l'empreinte environnementale de la restauration rapide.

Dominique Restino, président de la CCI Paris Ile-de-France déclare : *« La relocalisation-réindustrialisation représente une opportunité majeure pour nos territoires. En tant que première région économique française, l'Ile-de-France est fière de contribuer à cette reconquête industrielle. Avec plus de 52 500 entreprises industrielles et près de 418 000 emplois industriels, notre région possède un tissu dense de PME/PMI ainsi que des filières stratégiques telles que l'aéronautique-spatial-défense, la mobilité durable et intelligente, les énergies vertes et décarbonées, et bien d'autres. Nous invitons les entreprises intéressées à rejoindre cet élan lors de l'événement "Pour une France industrielle", qui se tiendra les 30 novembre et 1er décembre à Neoma Business School. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir industriel solide pour notre pays. »*

« Pour une France industrielle » : l'évènement incontournable de la relocalisation et de la réindustrialisation, le 30 novembre et le 1er décembre à Neoma Business School

L'ensemble des acteurs impliqués sur ces projets se réuniront le 30 novembre et le 1er décembre à Neoma Business School autour de conférences, d'ateliers « meet up » et d'un hackathon conclu par une présentation des projets et une remise de prix par les partenaires de l'opération.

Cet évènement, intégré au programme national officiel de la Semaine de l'industrie, est public et ouvert à toute entreprise désireuse d'en apprendre plus sur la relocalisation-réindustrialisation, sauf le hackathon réservé aux entreprises accélérées.

Au programme de l'évènement :

- Des conférences autour des différents systèmes économiques en lien avec la souveraineté de la France (existants, nouveaux et résurgents). Trois filières de la Vallée de Seine seront mises à l'honneur à cette occasion : le textile, le nucléaire et la mobilité.

  ► Olivier Dufour, ancien élève de Neoma Business School, cofondateur de Verkor, la giga factory de production de batteries, expert en énergie et en transition environnementale apportera son témoignage sur la fabuleuse épopée de Verkor et sa levée de fonds de 2 milliards d'euros.

  ► Christophe Vergneault, Vice-Président de Next Move, Christelle Didelot, Directrice Générale Façon de Faire, Sabrina Debey, Direction Régionale EDF Normandie.

- Des ateliers « meet-up » : sessions de 20 minutes sur les principaux enjeux de la relocalisation-réindustrialisation sur les thèmes : recruter et fidéliser, financer ses projets, innover et réaliser de la R&D, se développer à l'export, intégrer une démarche RSE.

- Un hackathon autour des 7 projets d'entreprises au cours duquel :
  - Les entreprises accélérées, leurs partenaires, les experts des CCI, les étudiants et enseignants chercheurs confronteront leur point de vue et définiront un modèle économique, technologique et environnemental pérenne
  - Les entreprises accélérées bénéficieront des conseils de spécialistes pour les aider à identifier les nouvelles technologies leur permettant de franchir un saut technologique
  - Enfin, aidées de leur coach, elles se prépareront à pitcher leur projet pendant 3 minutes devant le public et un jury composé des partenaires de l'opération.

A propos de Relocalisations.fr

Fondée en 2021, Relocalisations.fr est une association reconnue à mission d'intérêt général qui vise à promouvoir la relocalisation de l'outil de production industrielle. Réunissant entrepreneurs, enseignants-chercheurs, consultants en stratégie, experts sectoriels, startups, son approche est focalisée sur la relocalisation des produits vulnérables, "niche" évaluée à 60 milliards d'euros en valeur d'importation en 2019 et 60 milliards en 2022, ils représentent un potentiel de création de 450 000 emplois. Son action de communication vise en particulier les institutionnels mais également la jeunesse et notamment les étudiants d'écoles de commerce et d'ingénieurs afin qu'ils puissent s'orienter vers le secteur industriel et mettre leurs compétences au service du renouveau du modèle industriel français. Relocalisations.fr a mis en place un réseau d'ambassadeurs qui apportent des témoignages et des expertises clés sur la question des relocalisations et de la production industrielle. https://www.relocalisations.fr

A propos de la CCI Normandie

CCI Normandie est l'établissement fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie. Porte-parole des 5 chambres territoriales, CCI Normandie représente les intérêts des 110 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics en région. Assurant un rôle de corps intermédiaire à vocation économique, elle promeut le développement des entreprises et des territoires.
www.normandie.cci.fr

A propos de la CCI Paris Ile-de-France

Chefs d'entreprise, décideurs, apprentis, étudiants ou encore salariés, la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France est engagée aux côtés de tous ceux qui font avancer l'économie régionale. Elle agit concrètement et innove au quotidien pour faire entendre la voix des 910 000 entreprises qu'elle représente. Elle favorise ainsi chaque année sur son territoire l'éclosion de plus de 100 000 projets de création d'entreprises. Ses travaux d'études et de prospective visent à renforcer les atouts et la compétitivité de l'économie française. Elle forme, au sein de ses 14 écoles, près de 43 000 étudiants, dont près de 17 000 apprentis, et plus de 30 000 salariés aux défis de demain. Acteur historique dans le domaine des foires, salons et congrès, la CCI s'engage par ailleurs activement sur les grands projets d'aménagement et d'urbanisme qui participent au rayonnement de la région-capitale.
https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr

Un évènement organisé en partenariat avec :

Contacts presse

CCI Normandie
Estelle Chalmé - T. 06 98 29 05 66 estelle.chalme@normandie.cci.fr
CCI Paris Ile-de-France
Elodie Flora - T. 06 58 65 65 30 eflora@cci-paris-idf.fr
Relocalisations.fr/Accélérateur de relocalisation
Carine Guillaud - T. 06 49 79 74 63 carine.guillaud@relocalisations.fr